



SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

FOYER D'HÉBERGEMENT
ANNA - LOUISE CLAVEL CLÉON



PRÉSENTATION

Le foyer d'hébergement de Cléon se situe dans un cadre semi-rural, proche d'Elbeuf et de Rouen par les transports en commun (trains, bus, cars). Il est également proche d'une très grande zone commerciale.

Cette situation géographique est idéale pour répondre aux objectifs concernant l'inclusion, les habiletés sociales et l'accès à l'autonomie des résidents.

Les 31 résidents sont accueillis en journée au Centre d'Activités de Jour, dans lequel ils peuvent se rendre à pied. Plusieurs partenariats ont été conventionnés pour répondre aux souhaits des résidents, par exemple avec la Mairie de Cléon pour garantir l'accès au sport.

C'est par l'échange, les rencontres que la personne en situation de handicap pourra se confronter aux règles de la vie en société, tisser des liens, enrichir son environnement social et s'inclure dans la société.

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

Projets • P. 2

Orientations stratégiques
• P. 3

OFFRE DE SERVICE

Une chambre individuelle avec une salle de douche est mise à la disposition de chacun des résidents accueillis. Ils peuvent aménager et décorer l'espace avec des effets personnels.

L'entretien du linge et le ménage des chambres sont assurés par l'établissement.

Le foyer dispose de 2 espaces communs :

- La salle de restauration ;
- La salle polyvalente où les résidents peuvent prendre leur repas, regarder la télévision, effectuer des activités manuelles, jouer au baby-foot, etc.

L'établissement dispose d'un extérieur, avec un jardin et une terrasse. Les repas peuvent se prendre sur la terrasse, et les résidents peuvent profiter d'une table de ping-pong ou d'espace pour se détendre au grand air.

Tous les jours de la semaine, les résidents sont accueillis au CAJ, situé en face. Les professionnels du foyer travaillent avec les résidents pour les accompagner à développer ou maintenir les acquis relatifs aux actes de la vie quotidienne, sur les temps de matin, de soirée, de week-end et de vacances. Les résidents peuvent aussi profiter d'activités en soirée ou le week-end, visant à développer les liens sociaux, l'autonomie et l'inclusion.



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Nous accompagnons des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ayant une autonomie dans les déplacements.

Pour être accueilli, la personne doit bénéficier d'une orientation de la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH) en foyer d'hébergement et avoir un autre accueil à la journée (une priorité sera faite pour un accueil couplé foyer / CAJ Anna-Louise Clavel). Actuellement, les usagers sont majoritairement masculins. La moyenne d'âge est de 45 ans.

Au 31 décembre 2020, les personnes accueillies provenaient pour la majorité d'entre eux d'un établissement médico-social principalement d'un IME ou IMPro. Nous constatons ces 2 dernières années, 11 départs de notre établissement, principalement pour des établissements correspondant aux besoins des personnes.



©NEXEM ©JEANNEACCORSINI

PROJETS

Chaque personne accueillie au sein du foyer d'hébergement bénéficie d'un **projet personnalisé** revu à minima annuellement.

En vue de l'élaboration de ce projet, la personne accueillie est invitée à exprimer ses souhaits, choix et demandes.

Ses habitudes de vie et son rythme sont pris en compte dans les accompagnements au quotidien.

Les professionnels croisent les demandes de la personne avec ce qu'ils ont pu évaluer au fil de l'année écoulée, afin de proposer des axes de travail pertinents.

Ce projet, ensuite formalisé au sein d'un avenant au contrat de séjour, est un outil pour guider le travail éducatif de manière personnalisée. Afin de faciliter les échanges du résident avec l'équipe et d'assurer le suivi du projet personnalisé, un référent est nommé parmi l'équipe éducative.

Avec l'accord de la personne accueillie, les familles et représentants légaux sont associés à la réunion de projet.

Les résidents sont accueillis de manière permanente sur le foyer d'hébergement. Ils sont donc 31 à évoluer dans les locaux sur du moyen à long terme.

Une des spécificités de ce foyer d'hébergement est de proposer des places d'accueil temporaire. Ce type d'accueil a plusieurs objectifs : évaluer et déterminer un projet d'orientation, offrir du répit aux aidants, permettre un séjour de rupture avec son établissement d'origine ou bien éviter les interruptions de prise en charge.

Suivant les demandes et les profils, le foyer accueille des résidents pour des périodes de 2 semaines à 1 mois.

Les résidents en hébergement temporaire disposent de leur propre chambre avec salle de bain individuelle et peuvent ramener des affaires personnelles afin de se sentir chez eux pour la durée du séjour.

Les équipes qui les accompagnent interviennent selon les objectifs fixés en début de stage et selon les potentialités de la personne accueillie. Un bilan est fait à chaque fin de stage.

Ces séjours permettent régulièrement d'admettre de nouvelles personnes dans la structure.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



AXE 1 AMÉLIORER LES PRATIQUES DANS LE RESPECT DES EXIGENCES DE LA HAS

- Former les professionnels pour développer leurs connaissances et pratique professionnelle.
- Faire appel aux plateformes et équipe-relais existante pour apporter soutien et conseils.
- Réviser les procédures d'accompagnement.
- Renforcer notre circuit du médicament.
- Mettre en place la méthodologie du traceur ciblé et de l'audit système.

AXE 2 ORGANISER LE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES

- Développer la démarche qualité par processus.

AXE 3 RENFORCER L'AUTO-DÉTERMINATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Former les professionnels à la Valorisation par les Rôles Sociaux.
- Mettre en place des activités d'habilités sociales, d'apprentissage du code de la route, connaissance des premiers secours et de maintien des acquis scolaires au travers du quotidien.
- Formaliser une charte des réseaux sociaux à destination des usagers.

AXE 4 AMÉLIORER NOTRE POSITIONNEMENT ENVIRONNEMENTAL EN LIEN AVEC L'ACCORD DE LA COP21

- Formaliser une charte environnementale ligne guide de nos actions.
- Développer une logique éco-responsable à destination des personnes accueillies et des professionnels.

AXE 5 AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE SERVICE AUPRÈS DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Déclarer via le logiciel NetVie les événements indésirables et les presque-accidents.
- Développer les actions de promotion de la santé.
- Concilier l'accompagnement d'usagers vieillissants et des jeunes qui n'ont pas le même rythme.
- Réduire le bruit dans les salles repas afin de faire du repas un réel moment de plaisir et de partage.
- Formaliser les procédures et protocoles d'hygiène.

AXE 6 RENFORCER LA JUSTE PLACE DE L'ENTOURAGE

- Proposer des occasions d'échange entre parents.
- Aménager et exploiter le potentiel du salon des familles.
- Accueillir les familles de manière plus confidentielle.
- Faciliter le contact avec les associations de parents, susceptibles d'apporter à ceux-ci conseils, appui et soutien.

AXE 7 VALORISER NOTRE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Poursuivre la responsabilisation et l'autonomie des équipes.
- Considérer pleinement le travail de nuit dans l'accompagnement éducatif.
- Améliorer l'accueil des CDD et des stagiaires.



LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT COMPLET EST DISPONIBLE SUR DEMANDE AUPRÈS DE LA
DIRECTION OU PAR MAIL À L'ADRESSE :
CLAVEL@PB76.FR